

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 05.12.2013

Version 5.7

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag.

Ph Eur

Numéro d'Enregistrement

REACH

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la sub stance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'artic le 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est

prévu pour un dél ai ultérieur.

No.-CAS 1762-95-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Réactif pour analyses

Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter

le site Merck Chemicals (www.merck-chemicals.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440

Service responsable EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Inhalation, H332 Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302 Toxicité aiguë, Catégorie 4, Dermale, H312

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Xn Nocif R20/21/22 R52/53

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conseils de prudence

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

No.-Index 615-004-00-3

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Formule NH₄SCN CH₄N₂S (Hill)

No.-Index 615-004-00-3 No.-CE 217-175-6 M 76,12 g/mol

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification

d'enregistrement

Thiocyanate de ammonium (<= 100 %)

1762-95-4 *)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H312

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412

^{*)} Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la sub stance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'artic le 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un dél ai ultérieur.

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)
No.-CAS Classification

Thiocvanate de ammonium (<= 100 %)

1762-95-4 R32

Xn, Nocif; R20/21/22

R52/53

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

non applicable

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer le bouche à bouche ou la respiration artificielle. Le chas échéant, administration d'oxygène! Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Diarrhée, Nausée, Vomissements

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse. Concerne les composés cyanogènes/nitriles en général: procéder avec la plus grande précaution! Possibilité de libération d'acide cyanhydrique - blocage de la respiration cellulaire. Troubles cardio- vasculaires, dyspnée, inconscience.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

azote oxydes, Oxydes de soufre, Ammoniaque, Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Eviter l'inhalation des poussières. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10).

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de l'humidité. A l'abri de la lumière.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant: 0,11 mm Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas de formation de poussières.

Type de Filtre recommandé: Filtre P 2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme solide

Couleur incolore

Odeur inodore

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Seuil olfactif non applicable

pH 4,8 - 5,8

à 50 g/l 20 °C

Point de fusion env. 150 °C

Point/intervalle d'ébullition non applicable, (décomposition)

Point d'éclair non applicable

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure non applicable

Limite d'explosivité, supérieure non applicable

Pression de vapeur < 1 hPa

à 20 °C

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Densité relative 1,3 g/cm³

à 20 °C

Hydrosolubilité 1.600 g/l

à 20 °C

Coefficient de partage: n-

octanol/eau non applicable

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition 170 °C

Viscosité, dynamique non applicable

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes non

9.2 Autres données

Température d'inflammation non applicable

Masse volumique apparente 600 - 700 kg/m³

Viscosité, cinématique non applicable

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un risque d'explosion et/ou danger de formation de gaz toxiques existe avec les substances suivantes:

Oxydants, nitrates, acides, sels alcalins, Plomb

Sensible à l'impact et/ ou à la friction., avec, chlorates

10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement (décomposition).

10.5 Matières incompatibles

différents métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat: 500 mg/kg (Fiche de données de sécurité extér.)

résorption

Symptômes: Nausée, Vomissements, Diarrhée

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 1,6 mg/l; poussières/brouillard

Avis d'expert résorption

Toxicité aiguë par voie cutanée

Estimation de la toxicité aiguë: 1.100,1 mg/kg

Avis d'expert résorption

Irritation de la peau

lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

(IUCLID)

Irritation des yeux

lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

(IUCLID)

Sensibilisation

Test de sensibilisation (selon Magnusson et Kligman):

Résultat: négatif

(IUCLID)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro Test de Ames Résultat: négatif

(IUCLID)

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

En cas de résorption:

Conséquences possibles:

Lésion de:

thyroïde, Foie, Reins

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

Concerne les composés cyanogènes/nitriles en général: procéder avec la plus grande précaution! Possibilité de libération d'acide cyanhydrique - blocage de la respiration cellulaire.

Troubles cardio- vasculaires, dyspnée, inconscience.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 100 mg/l(Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE0 Daphnia magna: 11 mg/l; 48 h (sel de sodium) (IUCLID)

Toxicité pour les algues

IC0 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): > 100 mg/l(Hommel)

Toxicité pour les bactéries

EC10 Pseudomonas putida: 8.000 mg/l(Fiche de données de sécurité extér.)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative a ux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vi gueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés c omme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 - 14.6 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Sans rapport

Transport aérien (IATA)

14.1 - 14.6 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1 - 14.6 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux 96/82/EC

dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

relative aux Installations

Classées)

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la

jeunesse au travail.

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations

nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé qui appauvrissent la couche d'ozone

101213 Code produit

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia

nt la directive 79/117/CEE

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques

dangereux

non réglementé

non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites réglementaires respectives (> 0.1 % (w/w) réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 10 - 13

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)	X Xn	Nocif
Phrase(s) R	20/21/22-32-52/53	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	13-61	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
NoCE	217-175-6	Étiquetage CE

Code produit 101213

Nom du produit Thiocyanate d'ammonium pour analyse EMSURE® ACS, ISO, Reag. Ph Eur

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s) ■ Xn Nocif

Phrase(s) R 20/21/22-52/53 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Nocif

pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à

long terme pour l'environnement aquatique.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.